

# DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

## INTRODUCTION

---

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa société doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation.

Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

## INFORMATIONS

---

### L'Entreprise :

#### **2R Associés**

293 PARC DES AMANDIERS 13 170 LES PENNES MIRABEAU

Sarl au capital de 5000 € - RCS AIX EN PROVENCE 532 784 824

Code NAF/APE : 6619 B

## VOTRE CONTACT

---

### **REVEL MOUROZ Stephane**

13170 LES PENNES MIRABEAU

- 06 68 89 45 38

stephane.revel@2rconseils.fr

# IMMOBILIER

## Agent immobilier

Carte Professionnelle N° CPI13102015000000605 – CCI Marseille Provance (sans détention de fonds).  
L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : CGPA ([www.cgpa.fr](http://www.cgpa.fr))  
Numéros de polices : RCPIP0366 et GFIP0366

Au titre de l'activité de Transaction Immobilière : RCP à hauteur de 1 565 000 € par sinistre et par année d'assurance

## Garanties financières

ACTIVITÉS ASSURÉES	MONTANTS GARANTIS PAR SINISTRE	MONTANTS GARANTIS PAR ANNÉE D'ASSURANCE
Transaction Immobilière	115 000€	115 000€

# ASSURANCE

## Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 11062549

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

**IAS (Intermédiaire en Assurance)** : catégorie Courtier type B, proposant un service de niveau 1 ;

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresse courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

## ORIAS

N°11062549

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : CGPA ([www.cgpa.fr](http://www.cgpa.fr))

Numéros de polices : RCIPI0366 et GFIP0366

Au titre de l'activité d'Intermédiation en Assurance : RCP à hauteur de 2 215 000 € par sinistre et par année d'assurance

## Partenaires

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE RÉMUNÉRATION
ODDO Cie	Courtier en Assurance	Convention de Courtage	Commissionnement
CARDIF	Compagnie d'assurance	Protocole d'accord	Commissionnement
ERES	Courtier en Assurance	Protocole d'accord	Commissionnement
INTENCIAL Apicil	Compagnie d'assurance	Convent° de Distribution	Commissionnement
APRIL	Courtier en Assurance	Protocole d'accord	Commissionnement
SWISS LIFE	Compagnie d'assurance	Lettre de Courtage	Commissionnement
SPIRICA UAF Life	Compagnie d'assurance	Convent° de Distribution	Commissionnement

# CONSEILS FINANCIERS

## Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 11062549

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

**CIF** (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

## ORIAS

N°11062549

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : CGPA ([www.cgpa.fr](http://www.cgpa.fr))  
Numéros de polices : RCP0366 et GFIP0366

Au titre de l'activité de CIF, RCP à hauteur de 1 565 000 € par sinistre et 2 086 000 € par année d'assurance

## Partenaires

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE RÉMUNÉRATION
La Française AM	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
ERES Gestion	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
123 IM	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
Vatel Capital	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
A Plus Finance	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE RÉMUNÉRATION
Urban Premium	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
M Capital Partners	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
Inter Invest	Entreprise d'investissement	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
ClubFunding	Conseiller en Investissements Participatifs	Protocole d'accord	Commissionnement
Corum AM	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
Odyssée Venture	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
Entrepreneur Invest	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
Oddo BHF	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
WiSEED SA	Prestataire de Services d'Investissement	Protocole d'accord	Commissionnement
Sofidy	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
Sigma Gestion	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
France Valley	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement
Novaxia Investissement	Société de Gestion de Portefeuille	Convent <sup>o</sup> de Distribution	Commissionnement

# MÉDIATEURS

---

## Saisir un médiateur :

### I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi  
92 rue d'Amsterdam  
75009 Paris

### II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

#### ***Pour les activités de CIF***

Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse  
75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votredossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

#### ***Pour les activités d'assurance***

La Médiation de l'Assurance  
TSA 50110 75441  
PARIS CEDEX 09

Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

#### ***Pour les activités d'IOBSP et Immobilières***

Médiation de la consommation - ANM Conso  
2 rue de Colmar  
94300 VINCENNES

Site internet: <https://www.anm-conso.com/site/particulier.php>

# RÉMUNÉRATION

## Mention des différents tarifs, honoraires et modes de rémunération pratiqués :

La prestation et mission que vous serez amené(e)(s) à solliciter de la part du professionnel donnera lieu à perception à son profit d'une rémunération, par facturation d'honoraires au titre d'un service presté , ou par perception d'une commission versée par un tiers en cas d'intermédiation en investissement.

1) Honoraires de Conseil : coût horaire minimum de 80 € HT, soit 96 € TTC

Selon complexité du dossier, le coût horaire peut être majoré, en accord avec le client, par détermination préalable du taux horaire applicable au sein d'une Lettre de mission

Notre cabinet est membre d'une coopérative de Services à la Personne, la MDSAP déclarée par l'Etat sous le numéro SAP 488 755 646 et vous permet à ce titre de bénéficier de 50% de crédit d'impôt sur tous les montants facturés selon l'article 199 sexdecies du Code Général des impôts.

Les prestations ouvrant droit au crédit d'impôt sont celles mentionnées sur la fiche métier MDSAP.

- L'assistance en matière déclarative fiscale (IR, IFI) \*
- L'assistance administrative et correspondance personnelle (relation avec les administrations, les assurances, résolution de petits litiges courants,...)
- L'assistance à la gestion des finances personnelles (suivi de trésorerie personnelle, relations avec les banques, analyse et suivi des contrats en cours,...) \*\*
- L'assistance à la gestion du patrimoine hors conseil et optimisation fiscale \*\*\*
- Reconstitution de carrières avant le départ en retraite.

\* *accompagnement, sans conseil, pour compléter sa déclaration de revenus et/ou d'IFI*

\*\* *sans prise de mandat et sans conseil*

\*\*\* *sans prise de mandat au titre d'une profession réglementée : finance et immobilier.*

2) Au titre d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions perçus au titre d'une intermédiation. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

## MÉTHODES DE COMMUNICATION

Le Cabinet communiquera essentiellement via entretiens en présentiel ou via une plateforme de visio conférence, échanges téléphoniques et mails. Il est joignable via mail ([contact@2rconseils.fr](mailto:contact@2rconseils.fr)), par téléphone au 06.20.84.21.61 (Y. RICHON - [yannick.richon@2rconseils.fr](mailto:yannick.richon@2rconseils.fr)) et 06.68.89.45.38 (S. REVEL-MOUROZ - [stephane.revel@2rconseils.fr](mailto:stephane.revel@2rconseils.fr)), ou par voie postale à l'adresse du siège social.

# RÉCLAMATIONS

---

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

*(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)*

Pour toute réclamation, la société, représentée par ses gérants, M. Yannick RICHON et M. Stéphane REVEL-MOUROZ, peut être contactée selon les modalités suivantes :

Par courrier : 2R Associés – 293 Parc des Amandiers – 13 170 LES PENNES MIRABEAU

Par téléphone : 06.20.84.21.61 (M. RICHON) – 06.68.89.45.38 (M. REVEL-MOUROZ)

Par mail : [contact@2rconseils.fr](mailto:contact@2rconseils.fr)

Le cabinet s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.

- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

## RGPD

---

Les informations recueillies par le cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement (M. Stéphane REVEL-MOUROZ) pour le bon déroulement de nos missions de CGP/CIF/courtier.

Elles sont conservées pendant le temps de nos relations professionnelles, puis pendant 5 années en archive. Elles sont destinées aux conseillers du cabinet et aux partenaires et prestataires pouvant être sollicités dans le cadre de votre dossier ; le cas échéant, pourront y avoir accès les organismes sociaux et les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur.

Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant M. Stéphane REVEL-MOUROZ ([contact@2rconseils.fr](mailto:contact@2rconseils.fr)).

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL

# DATE ET SIGNATURE

---

## Le Client

Fait à :  
Date :  
Signature :

## Le Contact

Fait à :  
Date :  
Signature :